

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique de planification urbaine, opérationnel et prospectif. Il dessine la géographie de la ville de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire. Il définit et réglemente l'usage des sols.

La modification simplifiée n° 1 du PLU a été adoptée par le Conseil municipal le 21 octobre 2022.

La modification simplifiée n° 2 du PLU a été adoptée par le Conseil municipal le 15 décembre 2023.

Ci-dessous, l'ensemble des documents relatifs au PLU et à sa dernière modification.

Infos pratiques

Le rapport de présentation ainsi que les fichiers des références architecturales sont disponibles au service Urbanisme de la Ville.

Documents

[Délib 2022-10-09 - Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU](#)

[Délibération du 9 mai 2009 - Approbation de la révision du PLU](#)

[Délibération n° 2023-12-16 approbation de la modification simplifiée n°2](#)

[REGLEMENT ÉCRIT MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2](#)

[règlement graphique](#)

[règlement graphique - arbres remarquables](#)

[NOTICE DE PRESENTATION Modification simplifiée n°2](#)

[Sommaire](#)

[Rapport de présentation](#)

[PADD](#)

[OAP](#)

[Secteur UPM](#)

[Bâtis remarquables](#)

[Plan des circulations douces et des voies vélos](#)

[Recommandations architecturales et nuanciers](#)

[Annexes](#)

[Servitudes d'utilité publique](#)

[Servitudes ABF](#)

[Droit de préemption urbain](#)

[Classement des infrastructures des transports terrestres](#)

[PPRI](#)

[PPRI - Plan de secteur 1](#)

[PPRI - Plan de secteur 2](#)

[Réseau eau](#)

[Réseau eau 2](#)

[Eaux usées](#)

[Assainissement](#)

[Eaux pluviales](#)

[Réseau unitaire](#)

[Annexes des contraintes du sol et du sous-sol](#)

[Espaces naturels](#)

[RLP](#)

[RKP 2](#)

[RLP règlement](#)

[RLP 3](#)

[Extrait des objectifs du PGRI](#)

[Extrait du tri Rivières Ile-de-France](#)

[PGRI](#)

[6.12 - Inventaire des sites et des sols pollués](#)

[6.13 - Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité](#)

[6.14 - Mise en place d'une taxe d'aménagement majorée](#)

[Bilan de la concertation](#)

[Rapport d'enquête publique](#)

[Arrêté municipal](#)

[Arrêté préfectoral](#)

[Plan 6-1 modifié, annexé au PLU](#)

[Arrêté de mise à jour du Plan Local d'Urbanisme en rapport avec la délimitation d'un périmètre de Secteur d'information sur Sols](#)